

Plan Local d'Urbanisme de la ville de Montreuil

7.2 b Note sur l'eau potable

- PLU révisé approuvé par le Conseil de Territoire en date du 25 septembre 2018



NOTE RELATIVE A LA SITUATION GENERALE DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA COMMUNE DE MONTREUIL

La commune de Montreuil est alimentée en eau par le réseau du Syndicat des Eaux d'Ile-de-France, dont l'exploitation est confiée à Veolia Eau d'Ile-de-France.

Eléments statistiques en décembre 2016 :

- la superficie est de 892 ha,
- la population est de 105 608 habitants,
- le nombre d'abonnés est de 11 240,
- la consommation de la commune a été, au cours de cette année de 5 869 429 m³

Situation géographique et topographique

La commune de Montreuil est limitée au Nord par les communes de Noisy-le-Sec et Romainville, à l'Est par celle de Rosny-sous-Bois, au Sud par les communes de Saint-Mandé, Fontenay-sous-Bois et Vincennes et à l'Ouest par les communes de Bagnolet et de Paris.

Son altitude est comprise entre les cotes 55 et 115 mètres NGF. En conséquence, la commune de Montreuil est alimentée à partir de réseaux de 1^{ère} et de 2^{ème} élévation.

Nature et provenance de l'eau distribuée

L'eau distribuée dans la commune de Montreuil est majoritairement de l'eau de Marne, traitée pour répondre à la réglementation sanitaire, provenant de l'usine de potabilisation de Neuilly-sur-Marne/Noisy-le-Grand. Cette usine a produit en 2016 un volume moyen d'environ 269 000 m³/jour avec une pointe à 344 328 m³/jour. Sa capacité de production est de 600 000 m³/jour.

Sur un secteur de taille plus réduite, l'eau distribuée provient également de l'usine de Choisy-le-Roi, qui a produit en 2016 un volume moyen d'environ 313 000 m³/jour, avec une pointe à 408 581 m³/jour. Sa capacité de production est de 600 000 m³/jour.

Composition du réseau

- **Réseau de 1^{ère} élévation :**

Le secteur sud-ouest de la commune, situé à une cote d'altitude du terrain inférieure à 70 mètres NGF environ, est alimenté par l'eau de 1^{ère} élévation (réseau CHOIS122 – NP 122 (niveau piézométrique : hauteur théorique, par rapport au niveau de la mer, qu'atteindrait l'eau en régime statique)) provenant de l'usine de Choisy-le-Roi par deux feeders de diamètres 1 250 mm et 600 mm qui traversent la Seine à Charenton-le-Pont. L'eau pénètre sur cette portion de territoire communal par des conduites de diamètres 300 mm, 200 mm et 150 mm depuis les communes de Vincennes et Saint-Mandé. Des canalisations, dont les diamètres s'échelonnent de 150 mm à 40 mm de diamètre, répartissent ensuite l'eau dans cette partie de la commune.

La pression dans ce réseau est équilibrée par les réservoirs semi-enterrés de Villejuif (capacité : 76 000 m³) et Châtillon (capacité : 135 000 m³) dont les trop-pleins sont à la cote 122 mètres NGF.

Les riverains de l'avenue Victor Hugo et de la rue Simon Dereure sont quant à eux alimentés en eau par le réseau de 1^{ère} élévation NEUIL124 (NP 124) provenant de l'usine de Neuilly-sur-Marne / Noisy-le-Grand. La pression du réseau y est équilibrée par les réservoirs semi-enterrés de Montreuil, situés au sud-ouest de la rue de la Montagne Pierreuse (capacité totale de 185 500 m³), dont le trop-plein est à la cote 124 mètres NGF. Il convient de préciser que ces réservoirs garantissent la sécurité d'alimentation en eau potable d'une grande partie de l'Est parisien.

- Réseau de 2^{ème} élévation – ROMA156 – NP 156 :

Les réservoirs de première élévation situés rue de la Montagne Pierreuse servent de bêche d'aspiration à une station de pompage, située à proximité mais sur un site distinct, situé de l'autre côté (au nord-est) de la rue de la Montagne Pierreuse. L'eau refoulée par cette station alimente les réservoirs surélevés de Romainville (2 x 2 500 m³) et celui des Lilas (1 750 m³) par un réseau de feeders maillés de diamètres de 800 mm à 400 mm. De ces conduites principales, des canalisations, dont les diamètres s'échelonnent de 300 mm à 40 mm, distribuent l'eau sur la partie de la commune dont l'altitude se situe entre 70 et 115 mètres NGF environ.

La pression dans ce réseau est équilibrée par les réservoirs de Romainville dont le trop plein est à la cote 156 mètres NGF.

En cas d'indisponibilité de la station de pompage principale, ce réseau peut être entièrement alimenté par une station de pompage de secours, située sur le même site que la station principale, et composée d'un groupe motopompe autonome en énergie.

Renforcement et extension

Sur l'ensemble de la commune, les canalisations sont dimensionnées pour alimenter les besoins connus.

Les renforcements ou extensions, qui s'avéreraient nécessaires, se feront en fonction des opérations à réaliser et seront adaptés à chaque nature d'opération.

Dans le cadre des dispositions prévues par les articles 46 et 47 de la loi n° 2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains, telles que modifiées par la loi n° 2003-590 du 2 juillet 2003 urbanisme et habitat, des participations aux frais d'extension et de renforcement du réseau public de distribution d'eau potable pourront être réclamées dans les conditions prévues par les articles L 332-11-1 et L 332-11-2 modifiés du Code de l'Urbanisme.

Par ailleurs, les évolutions prévues par le PLU ne doivent pas obérer les possibilités d'évolution des ouvrages du Syndicat des Eaux d'Ile-de-France assurant le service public de l'eau potable.

Terrains, hors voies publiques, traversés par des canalisations de diamètre important

Deux canalisations de 1 250 mm et de 400 mm de diamètre traversent les parcelles figurant ci-dessous et sur le plan du réseau au 1/5000^{ème}.

Liste des terrains, hors voies publiques, traversés par les canalisations d'eau de 1 250 et de 400 mm de diamètre

Adresse de la propriété	Références cadastrales
<u>Canalisation de 1 250 mm de diamètre</u> Angle rue Pierre Brossolette - avenue Victor Hugo 303 avenue Victor Hugo	Section CP n° 200 Section CP n° 69
<u>Canalisation de 400 mm de diamètre</u> 2 avenue du Président Salvador Allende Rue Edouard Branly	Section S n° 146 Section S n° 171

Pour tous renseignements complémentaires concernant les passages des canalisations situées hors voies publiques, il convient de consulter Veolia Eau d'Ile-de-France – Tél. : 0969 369 900.

Origine de l'eau

Votre commune est alimentée par l'eau de la Marne traitée par l'usine de Neuilly-sur-Marne.

Quartiers

Contrôles sanitaires réglementaires

L'ARS est chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable, pour le compte du Préfet. Cette synthèse prend en compte les résultats d'analyses de 145 échantillon(s) d'eau prélevé(s) en production et de 95 échantillon(s) prélevé(s) sur le réseau de distribution.

Conseils



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire.



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide.



Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il n'alimente que le réseau d'eau chaude.



Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.

Par mesure de sécurité, les taux de chlore ont été augmentés. Si vous décelez un goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer.

Si la saveur ou la couleur est inhabituelle, signalez-le à votre distributeur d'eau. (Voir facture)

BACTERIOLOGIE

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Limite de qualité : Absence exigée.

EAU D'EXCELLENTE QUALITE BACTERIOLOGIQUE

Tous les prélèvements sont conformes.

NITRATES

Éléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets industriels et domestiques. Limite de qualité : ne pas dépasser 50 mg/L.

EAU CONFORME A LA LIMITE DE QUALITE, CONTENANT PEU DE NITRATES

Moyenne : 18,1 mg/L Maximum : 39,8 mg/L

DURETE

Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau. La dureté s'exprime en degré français (°f). Il n'y a pas de limite de qualité.

EAU CALCAIRE

Une eau calcaire n'a aucune incidence sur la santé

Moyenne : 25,8 °f Maximum : 34,4 °f

FLUOR

Oligo-élément naturellement présent dans le sol et dans l'eau. Limite de qualité : ne pas dépasser 1,5 mg/L.

EAU CONFORME A LA LIMITE DE QUALITE, TRES PEU FLUOREE

Moyenne : 0,17 mg/L Maximum : 0,21 mg/L

Le fluor a un rôle efficace pour prévenir l'apparition des caries. Toutefois, avant d'envisager un apport complémentaire en fluor (comprimés,...) chez l'enfant, il convient de consulter un professionnel de santé

PESTICIDES

Substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou pour désherber. Dans ce document, la qualité de l'eau est donnée selon l'appartenance à l'une des quatre classes d'exposition annuelle de la population aux teneurs en pesticides : C, NC0, NC1 ou NC2

EAU PONCTUELLEMENT NON CONFORME A LA LIMITE DE QUALITE

Maximum : 0,12 µg/L (métaldéhyde)

Nombre de prélèvements : 24

Classe NC0

Un dépassement de la limite de qualité a été observé sur une durée de moins de 30 jours

AVIS SANITAIRE GLOBAL

L'eau distribuée en 2016 a été conforme aux limites de qualité réglementaires fixées pour les paramètres bactériologiques et physico-chimiques analysés (fluor, nitrates, aluminium...), à l'exception d'un dépassement en pesticides. En état, l'eau peut toutefois être consommée sans risque pour la santé, compte tenu des connaissances scientifiques actuelles.

Origine de l'eau

Votre commune est alimentée par l'eau de la Marne traitée par l'usine de Neuilly-sur-Marne.

Quartiers

Contrôles sanitaires réglementaires

L'ARS est chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable, pour le compte du Préfet. Cette synthèse prend en compte les résultats d'analyses de 145 échantillon(s) d'eau prélevé(s) en production et de 95 échantillon(s) prélevé(s) sur le réseau de distribution.

Conseils



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire.



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide.



Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il n'alimente que le réseau d'eau chaude.



Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.

Par mesure de sécurité, les taux de chlore ont été augmentés. Si vous décelez un goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer.

Si la saveur ou la couleur est inhabituelle, signalez-le à votre distributeur d'eau. (Voir facture)

BACTERIOLOGIE

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Limite de qualité : Absence exigée.

EAU D'EXCELLENTE QUALITE BACTERIOLOGIQUE

Tous les prélèvements sont conformes.

NITRATES

Éléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets industriels et domestiques. Limite de qualité : ne pas dépasser 50 mg/L.

EAU CONFORME A LA LIMITE DE QUALITE, CONTENANT PEU DE NITRATES

Moyenne : 18,1 mg/L Maximum : 39,8 mg/L

DURETE

Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau. La dureté s'exprime en degré français (°f). Il n'y a pas de limite de qualité.

EAU CALCAIRE

Une eau calcaire n'a aucune incidence sur la santé

Moyenne : 25,8 °f Maximum : 34,4 °f

FLUOR

Oligo-élément naturellement présent dans le sol et dans l'eau. Limite de qualité : ne pas dépasser 1,5 mg/L.

EAU CONFORME A LA LIMITE DE QUALITE, TRES PEU FLUOREE

Moyenne : 0,17 mg/L Maximum : 0,21 mg/L

Le fluor a un rôle efficace pour prévenir l'apparition des caries. Toutefois, avant d'envisager un apport complémentaire en fluor (comprimés,...) chez l'enfant, il convient de consulter un professionnel de santé

PESTICIDES

Substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou pour désherber. Dans ce document, la qualité de l'eau est donnée selon l'appartenance à l'une des quatre classes d'exposition annuelle de la population aux teneurs en pesticides : C, NC0, NC1 ou NC2

EAU PONCTUELLEMENT NON CONFORME A LA LIMITE DE QUALITE

Maximum : 0,12 µg/L (métaldéhyde)

Nombre de prélèvements : 24

Classe NC0

Un dépassement de la limite de qualité a été observé sur une durée de moins de 30 jours

AVIS SANITAIRE GLOBAL

L'eau distribuée en 2016 a été conforme aux limites de qualité réglementaires fixées pour les paramètres bactériologiques et physico-chimiques analysés (fluor, nitrates, aluminium...), à l'exception d'un dépassement en pesticides. En état, l'eau peut toutefois être consommée sans risque pour la santé, compte tenu des connaissances scientifiques actuelles.